

Procès-verbal = Protokolle

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art**

Band (Jahr): - **(1978)**

Heft 8

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

la société reçoit sa première consultation juridique de la Rentenanstalt. A partir de 1922, une conférence des présidents se tient chaque année.

La société lutte également au niveau de la Confédération et obtient là aussi des résultats: en 1920, le comité central demande à la Confédération de venir en aide aux artistes au chômage en leur offrant des possibilités de travail. En 1921, sous le gros-titre «Bonnes nouvelles!», ont lit que la Confédération a prélevé 300 000 fr. sur le fond pour le chômage, qui sont utilisés sous forme de commandes aux artistes dans le besoin.

Quelques artistes engagés reconnaissent alors que, en s'organisant, il est possible d'obtenir gain de cause. Dans un appel au comité central, on lit: «Les travailleurs intellectuels qui devraient être à peu près tout dans l'Etat, ne sont rien.» Sous l'impulsion de G. Jeanneret, est créée la Fédération suisse des travailleurs intellectuels, qui tient en 1921 son assemblée constituante et réunit 23 sociétés et plus de 12 000 membres suisses et étrangers. En 1922, la délégation de la SPSAS au sein de la Fédération des travailleurs intellectuels propose de prélever une somme fixe lors de la construction d'édifices et d'affecter cette somme

à la décoration artistique de ceux-ci, ce qui constitue un premier pas vers le 1%. En 1926, la Fédération des travailleurs intellectuels devient la Fédération des artistes suisses (Schweizerischer Künstler Bund). Celle-ci réunit la SPSAS, la Société suisse des écrivains, l'Association des musiciens suisses et la Société suisse de pédagogie musicale, et a pour but de défendre les intérêts des artistes. Lors de la conférence des délégués de 1931, la SPSAS décide de se retirer de la Fédération des artistes suisses, qui s'est avérée n'être d'aucune utilité à la société.

Comme nous l'avons écrit plus haut, les années trente ne sont guère glorieuses pour la SPSAS. Aucune protestation n'est émise contre le fascisme qui sévit hors de nos frontières et, à l'intérieur, les procès-verbaux sont singulièrement édulcorés. On comprend dès lors que, en 1933, un groupe de douze jeunes artistes de la section de Bâle, le «Groupe 33», parmi lesquels on trouve des artistes de renom, notamment Wiemken, ait quitté la SPSAS. En 1936, on lit – sans le moindre commentaire – que la section de Munich a été dissoute. Durant les années de guerre, l'Etat contribue largement au développement des arts plastiques. A l'initia-

tive de Hügin, la société obtient d'être rattachée à la caisse de compensation. En 1943, la moitié de la recette de l'Exposition et de la Loterie du don national suisse est remise à la caisse de soutien des artistes suisses qui, durant ces années, est fortement mise à contribution. Le Crédit des beaux-arts de la Ville de Bâle est augmenté «en raison des temps difficiles».

Mais la guerre terminée, l'aide des pouvoirs publics diminue. Par une résolution, l'assemblée générale de 1948 fait appel à la Confédération et aux cantons «pour que, tenant compte de la dévaluation, les subsides aux beaux-arts soient augmentés et que, par tous les moyens possibles, le travail des artistes suisses soit facilité.»

L'histoire de la SPSAS est jalonnée de modifications statutaires. En 1962, une assemblée des délégués ouverte aux membres actifs et passifs remplace l'assemblée générale et l'assemblée des délégués. L'admission des artistes femmes dans la société, à l'ordre du jour depuis l'époque de Hodler – et à cette époque rejetée avec véhémence – est finalement approuvée par l'assemblée des délégués de 1973.

Tina Grütter

Procès-verbal

Procès-verbal de la séance du comité central du 3 novembre à la Florastr. 29, à Zurich

Le comité central réuni en séance sous la présidence de Niki Piazzoli (excusés: Bruno Baeriswyl, Rolf Lüthi) ont débattu des questions suivantes:

Casa Bick

Niki Piazzoli rapporte que les travaux de réfection du toit de la Casa Bick sont en cours. Le conseil de fondation discutera le 15 décembre du financement de la reconstruction des parties sinistrées. Selon le rapport de police, l'incendie qui a détruit partiellement la Casa Bick a été dû à un vice de construction.

Boswil

Un chèque de 10 000 fr. a été remis à la Fondation Boswil pour la construction d'ateliers. Un groupe de travail est actuellement en relation avec la Fondation pour discuter des travaux de construction des ateliers et d'un programme de manifestations culturelles à réaliser en commun.

4e Biennale

Le comité central désire maintenir la Biennale, mais envisage d'organiser les expositions à intervalles plus longs. Les propositions du comité central et des présidents ont été consignées par écrit et mises à l'étude.

Les autres questions à l'ordre du jour étaient: le concours pour la douane Weill-Bâle, la participation de la SPSAS à l'assemblée générale de l'AIAP en 1979 à Stuttgart, le programme de la Télévision suisse pour 1980 et des problèmes se rapportant à la formation des artistes.

Procès-verbal de la Conférence des Présidents du 4 novembre au restaurant Weisser Wind, à Zurich

1. Communications du président central

a) Casa Bick (voir procès-verbal de la séance du comité central)

b) Boswil (id.)

Niki Piazzoli a inscrit dans son programme pour la durée de son mandat l'élargissement des relations avec les associations d'artistes étrangères, conformément à l'art. 1 des statuts de la société. Il propose que ce point soit discuté en même temps que la question de la Biennale.

2. 2e pilier

M. Matthys de la Rentenanstalt présente, conformément à la décision prise lors de la dernière assemblée des délégués, un nouveau projet d'assurance-risque englobant une assurance-décès et invalidité. De l'avis des présidents de section, (contin. p. 12)

(suite de p. 8)

quelque chose doit être fait dans ce domaine. La section de Zurich souhaite que le comité central se batte pour obtenir du Conseil fédéral la création d'un fond pour les artistes. Ainsi, la Confédération jouerait le rôle d'employeur. M. Matthys souhaite vivement mettre au point avec les artistes une assurance-risque satisfaisante pour ceux-ci. Bonin (Fribourg) propose de rattacher la question du 2e pilier aux institutions sociales déjà en place, à savoir la caisse de maladie et de soutien. Un premier entretien aura lieu le 15 décembre entre M. Matthys, le Comité de la caisse de maladie et de soutien et un groupe de travail composé d'artistes de la SPSAS.

3. Centre de documentation de l'Institut pour l'Etude de l'Art

Hansjörg Heusser de l'Institut pour l'Etude de l'Art fait un bref exposé de l'histoire et des objectifs de l'Institut et présente le travail effectué au centre de documentation. Le but de ce centre est d'établir une documentation complète de l'art suisse contemporain. A cet effet un questionnaire a été envoyé à 2900 artistes. Les $\frac{2}{3}$ des artistes ont répondu à ce jour. Le centre prévoit également d'établir une liste de toutes les fondations et bourses existant en Suisse. Plusieurs

présidents relèvent l'importance du centre et particulièrement de cette liste pour les artistes.

La secrétaire centrale regrette par ailleurs que le projet de réaliser un dictionnaire illustré des artistes soit réduit pour le moment à un simple répertoire de noms.

Niki Piazzoli pense qu'il est important de rester en relation avec l'Institut. C'est pourquoi une information sur les activités de l'Institut sera désormais présentée chaque année lors d'une conférence des présidents.

4. Biennale

voir procès verbal de la séance du comité central

5. Propositions des sections

a) Bâle: La SSFSPD a demandé à la section de Bâle l'admission globale sans jugement de ses membres. Les représentants de la section de Bâle relèvent l'importance de cette fusion. L'admission globale constituerait un précédent, qui contredirait les décisions prises à ce sujet lors de la conférence des délégués de 1973. Aussi décide-t-on de renvoyer à l'assemblée des délégués de 1979 le vote sur l'admission globale des artistes femmes.

A la demande de la section et après examen des dossiers, le comité cen-

tral a décidé de lui accorder un prêt de 12 000 fr. pour la construction d'ateliers pour une coopérative d'artistes, à un taux symbolique de 1 %, remboursable sur 4 ans à raison de 3000 fr. par an.

b) Valais: La section du Valais se propose d'accueillir chez elle la prochaine assemblée des délégués. Celle-ci est prévue pour la première quinzaine de juin.

c) Suisse orientale: La section de Saint-Gall organise une exposition sur le thème du carnaval. Des informations plus précises à ce sujet paraîtront prochainement dans l'ART SUISSE.

6. Divers

a) Assemblée générale de l'AIAP: A l'assemblée générale de l'AIAP, prévue à Stuttgart en mai 1979, la SPSAS présentera une série de diapositives consacrées au thème «L'art dans l'espace public».

b) Cartes AIAP: Willy Weber annonce qu'il reste encore des cartes AIAP, qui peuvent être retirées par les artistes auprès des présidents de section.

c) Grün 80: Il est regrettable que d'autres contacts n'aient pas été pris avec le comité d'organisation de la Grün en vue d'une participation des artistes de la SPSAS.



Fonte d'art, toutes dimensions, tous métaux non ferreux.
Devis sans engagement.

Fonderie d'Art

J. C. REUSSNER

CH-2114 Fleurier

Tél. (038) 61 10 91

Protokolle

Protokoll der Zentralvorstandssitzung vom 3. November 1978, Florastrasse 29, Zürich

Der Zentralvorstand unter dem Präsidium von Niki Piazzoli (entschuldigt: Bruno Baeriswyl, Rolf Lüthi) befasste sich in seiner Sitzung vom 3. November mit folgenden Traktanden:

Casa Bick

Niki Piazzoli berichtet, dass die Instandstellungsarbeiten für das Dach der Casa Bick begonnen haben. Über den weiteren Aufbau und die Finanzierung wird der Stiftungsrat am 15. Dezember beschliessen. Laut Polizeirapport ist der Brand, der einen Teil der Casa Bick zerstört hat, auf einen Konstruktionsfehler zurückzuführen.

Boswil

Der Stiftung Alte Kirche Boswil sind für den Ausbau eines Atelierhauses Fr. 10 000 überreicht worden. Eine Arbeitsgruppe ist in Verbindung mit der Stiftung zur Besprechung von baulichen Fragen in Bezug auf die Ateliers und allfälligen gemeinsamen kulturellen Aktionen.

4. Biennale

Der Zentralvorstand ist sich einig, weitere Biennalen – evtl. in grösseren Abständen – zu organisieren. Ein Arbeitspapier mit den Vorschlägen des Zentralvorstands und der Präsidenten wurde ausgearbeitet.

Weiter wurden besprochen: Der Wettbewerb für die Zollstation Weill-Basel, die Teilnahme der GSMBA an der AIAP-Generalversammlung 1979 in Stuttgart, der Programmstrukturplan 1980 des Schweizer Fernsehens und Fragen zur Ausbildung der Künstler.

Protokoll der Präsidentenkonferenz vom 4. November im Restaurant Weisser Wind, Zürich

1. Information des Zentralpräsidenten

a) Casa Bick. (S. Protokoll Zentralvorstand)

b) Boswil (S. Protokoll Zentralvorstand)

Niki Piazzoli sieht im Programm für seine Amtszeit auch eine Aufgabe darin, die Beziehungen mit dem Ausland – wie sie unter Art. 1 der Statuten erwähnt sind – stärker auszubauen. Dieser Punkt könnte bei der Diskussion um eine zukünftige Biennale mitberücksichtigt werden.

2. 2. Säule

Herr Matthys von der Schweiz. Lebensversicherungs- und Rentenanstalt stellt – wie es an der DV 1978 beschlossen worden ist – ein neues Projekt bezüglich einer Risikoversicherung vor, bei der Tod und Invalidität berücksichtigt sind. Die Präsidenten sind grundsätzlich der Meinung, dass für die 2. Säule etwas unternommen werden muss. Die Sektion Zürich wünscht, dass die Lösung dieses Problems mit Vorstössen des Zentralvorstandes beim Bundesrat verbunden wird, die auf eine Schaffung eines Fonds für die Künstler hinzielen sollten. Durch einen solchen Fond könnte der Bund die Funktion des Arbeitgebers übernehmen. Herrn Matthys liegt es sehr daran, im direkten Kontakt mit den Künstlern die Möglichkeiten einer für sie sinnvollen Risikoversicherung abzuklären. Bonin (Fribourg) macht den Vorschlag, das Problem der 2. Säule mit den bereits bestehenden sozialen Institutionen der GSMBA, der Kranken- und Unterstützungskasse, zu verbinden. In diesem Sinne soll am 15. Dezember ein erstes Gespräch zwischen Herrn Matthys, dem Vorstand der Kranken- und Unterstützungskasse und einer Arbeitsgruppe der Künstler stattfinden.

3. Dokumentationszentrum SIK

Hansjörg Heusser vom Schweiz. Institut für Kunstwissenschaft berichtet über die Arbeit der Dokumentationsstelle, wobei er auf die Geschichte des Instituts und dessen Ziele eingeht. Ein Schwerpunkt liegt diesbezüglich auf einer vollständigen Dokumentation der aktuellen Schweizer Kunst. Zu diesem Zweck sind dieses Jahr Fragebogen an 2900 Schweizer Künstler verschickt worden. $\frac{2}{3}$ dieser Fragebogen sind bis heute beantwortet worden. In der Diskussion weisen einige Präsidenten auf die Nützlichkeit eines solchen Dokumentationszentrums hin.

Besonders wichtig für die Künstler wird eine geplante Zusammenstellung aller bestehenden Stiftungen und Stipendien empfunden. Die Zentralsekretärin bedauert, dass der besprochene bebilderte Künstlerlexikon vorläufig nur in Form einer Namenliste erscheinen wird.

Niki Piazzoli findet es wichtig, mit dem SIK in Verbindung zu bleiben. Zu diesem Zweck soll jedes Jahr an einer Präsidentenkonferenz eine Information über die Tätigkeit des SIK stattfinden.

4. Biennale

S. Protokoll Zentralvorstand

5. Vorschläge der Sektionen

a) Basel: Die Sektion Basel ist von der GSMB+K angefragt worden, ob sie global und ohne Jurierung in die GSMBA aufgenommen werden könnte. Die Vertreter der Sektion Basel weisen auf die Wichtigkeit dieser Fusion hin.

Da diese Globalaufnahme einen Präzedenzfall darstellt, der den an der DV 1973 gefassten Beschlüssen widerspricht, soll die Abstimmung über diese Globalaufnahme auf die DV 1979 vertagt werden.

Der Zentralvorstand hat auf Anfrage und anhand der Unterlagen der Sektion Basel beschlossen, ihr für die Genossenschaft Künstleratelierhaus ein Darlehen von Fr. 12 000 zu einem symbolischen Zins von 1 % zu gewähren. Das Darlehen ist befristet auf 4 Jahre mit einer jährlichen Rückzahlung von Fr. 3000.–.

b) Wallis: Die Sektion Wallis erklärt sich bereit, die nächste Delegiertenversammlung in ihrer Region durchzuführen. Als Datum ist die erste Hälfte Juni vorgesehen.

c) Ostschweiz: Die Sektion St. Gallen veranstaltet eine Ausstellung unter dem Thema Fasnacht. Darüber soll in einer der nächsten Nummern der SCHWEIZER KUNST näher berichtet werden.

6. Varia

a) AIAP-Generalversammlung: An der im Mai 1979 in Stuttgart stattfindenden Generalversammlung der AIAP soll die GSMBA mit Dias, zusammengestellt von den verschiedenen Sektionen, einen Überblick zum Thema «Kunst im öffentlichen Raum» geben.

b) AIAP-Karten: Willy Weber teilt mit, dass noch AIAP-Karten vorhanden sind, die von den Sektionspräsidenten angefordert werden können.

c) Grün 80: Es wird bedauert, dass mit dem Organisationskomitee bezüglich einer Besprechung der Bildenden Kunst keine weiteren Kontakte stattgefunden haben.